

Centre de loisirs PHARE

Vacances d'Octobre 2020

du 19/10/2020 au 30/10/2020

2020/2021 - Vacances N°1/5



Pointe Hague Animation Rencontres

Association loi de 1901

Siret : 821 893 351 00014

Local associatif Le Palis

50440 Omonville la Rogue

Commune d'habitation :

Nom : Prénom :

Age : Sieste : Oui Non Si besoin

Cadre réservé à l'association

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire (Vaccins/Assurances)
- Adhésion annuelle 2020/2021
- Liquide Chèque Autre

| Date | Journée | | Demi-journée | | | | Navette | |
|----------------|------------|------------|--------------|------------|------------|------------|--------------|------|
| | Avec repas | Sans repas | Matin | | Après-midi | | Arrêt: | |
| | | | Avec Repas | Sans repas | Avec repas | Sans repas | Matin | Soir |
| Lundi 19/10 | | | | | | | | |
| Mardi 20/10 | | | | | | | | |
| Mercredi 21/10 | | | | | | | | |
| Jeudi 22/10 | | | | | | | | |
| Vendredi 23/10 | | | | | | | | |
| Lundi 26/10 | | | | | | | | |
| Mardi 27/10 | | | | | | | | |
| Mercredi 28/10 | | | | | | | | |
| Jeudi 29/10 | | | | | | | | |
| Vendredi 30/10 | | | | | | | | |

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet de l'association :

- Une fiche de renseignements par famille (pensez à bien cocher et renseigner la case avec votre coefficient CAF).
- Une fiche sanitaire par enfant (pensez aux vaccins).
- Une attestation d'assurance périscolaire.
- Une adhésion de 8 euros par enfant pour l'année scolaire 2020/2021 (valable pour les Mercredis Récric'Actifs PHARE et le Centre de loisirs PHARE).

Le nombre de place est limité, pour que votre inscription soit prise en compte **votre dossier doit être complet** et vous recevrez un mail de confirmation d'inscription. **Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.**

- **Les repas sont commandés par PHARE** et vous seront facturés par la Hague. Les goûters seront fournis par l'association PHARE. Pensez à bien noter les allergies de vos enfants sur la fiche sanitaire de liaison.
- Le paiement du centre de loisirs se fera **à chaque fin des vacances** à la remise de facture.
- Pour les tarifs appliqués : voir le règlement intérieur de l'association, ou notre site internet.

Attention : pour pouvoir bénéficier des tarifs adaptés à votre quotient familial CAF, n'oubliez pas de nous autoriser l'accès à CAF PRO en cochant la case sur la fiche de renseignements. Sans cette information le tarif maximum vous sera facturé.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)



Note d'information

Document à conserver



Pointe Hague Animation Rencontres

Association loi de 1901

Siret : 821 893 351 00014

Local associatif Le Palis

50440 Omonville la Rogue

Différentes formules sont proposées : à la JOURNÉE ou à la ½ JOURNÉE AVEC ou SANS repas

FORMULE JOURNÉE AVEC REPAS :

► Horaires : le centre est ouvert de 7h30 à 18h30, l'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30, le départ le soir à partir de 17h. Un accueil complémentaire est proposé le soir de 17h à 18h30.

FORMULE JOURNÉE SANS REPAS :

► Horaires : le centre est ouvert de 7h30 à 18h30, l'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30, le départ le soir à partir de 17h. Un accueil complémentaire est proposé le soir de 17h30 à 18h30 **Il faudra récupérer votre enfant à 11h30, et le redéposer entre 13h30 et 14h.**

FORMULE DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS :

► Horaires : le centre est ouvert de 7h30 à 18h30, l'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30, le départ le soir à partir de 17h. Un accueil complémentaire est proposé le soir de 17h30 à 18h30. Pour le matin, **il faudra récupérer votre enfant entre 13h30 et 14h.** Pour l'après-midi, **il faudra déposer votre enfant à 11h30.**

FORMULE DEMI-JOURNÉE SANS REPAS :

► Horaires : le centre est ouvert de 7h30 à 18h30, l'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30, le départ le soir à partir de 17h. Un accueil complémentaire est proposé le soir de 17h30 à 18h30. Pour le matin, **il faudra récupérer votre enfant à 11h30.** Pour l'après-midi, **il faudra déposer votre enfant entre 13h30 et 14h.**

| Pour une absence le | Jour limite (précédent) pour prévenir |
|--------------------------|---------------------------------------|
| lundi | Mercredi 18h |
| Mardi | Jeudi 18h |
| Mercredi | Vendredi 18h |
| Jeudi | Lundi 18h |
| Vendredi | Mardi 18h |

- Toute absence **non signalée par mail à inscription.phare@gmail.com** sera facturée dans son intégralité, hors maladie sur présentation d'un certificat médical.

- **La Navette** : Le système de NAVETTE fonctionnera uniquement sur inscription (places limitées).

| | Digulleville | Omonville La Petite | St-des-Vaux | Auderville | Jobourg |
|-------|--------------|---------------------|-------------|------------|---------|
| Arrêt | Mairie | La Valette | Mairie | Mairie | Eglise |
| Matin | 8h20 | 8h30 | 8h55 | 9h05 | 9h15 |
| Soir | 18h10 | 18h00 | 17h35 | 17h25 | 17h15 |

- Pour partir seul, l'enfant doit être autorisé en amont. En cas de modification des personnes autorisées à récupérer votre enfant merci de prévenir en amont par mail : inscription.phare@gmail.com.

➔ Pour le retour des dossiers d'inscriptions aux Mercredis Récré'Actifs PHARE et du centre de loisirs PHARE, nous vous recommandons soit :

- De nous déposer les documents dans la boîte aux lettres (derrière la mairie d'Omonville la Rogue, Local associatif le Palis 50440 Omonville-la-Rogue commune déléguée de la Hague).
- De nous l'envoyer par mail à inscription.phare@gmail.com.
- Le déposer à notre secrétariat sur les heures d'ouverture de notre bureau (possibilité de prendre un rendez-vous pour éviter la constitution de file d'attente) : le mardi (de 9h à 17h), le mercredi de (14h à 17h) et le jeudi (de 9h à 17h).

➔ **Renseignement** : Tel : 06.40.96.96.37 OU 02.33.93.87.10 / E-mail : inscription.phare@gmail.com / Site internet : <https://www.phare-pointe-hague-animation-rencontres.org/>